

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

ABONNEMENTS

UN AN 10 fr. »
SIX MOIS 5 fr. 50

Adresser les lettres et mandats
à M. l'Administrateur

Les manuscrits non insérés ne seront
pas rendus

L'AIGLE



15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement :

A LYON, à l'Agence de publicité V. FOURNIER,
rue Confort, 14.

A PARIS, HAVAS, LAFFITTE et Cie, pl. de la
Bourse, 8.

Annonces. . la ligne 0 fr. 50
Réclames. . — 1 fr. 50

JOURNAL IMPÉRIALISTE, HEBDOMADAIRE, ILLUSTRÉ.



LA RÉPUBLIQUE DES PAYSANS

ELECTIONS MUNICIPALES

Le Comité central des Impérialistes lyonnais, considérant que toute entente au sujet des élections municipales est complètement IMPOSSIBLE entre les Comités royalistes et les Comités Impérialistes,
A l'unanimité :
Engage les électeurs Impérialistes de Lyon à voter selon leur conscience.

Lyon, le 22 avril 1884.

LE COMITÉ CENTRAL DES IMPÉRIALISTES LYONNAIS.

A NOS LECTEURS

L'Administration de L'AIGLE envoie gratuitement le journal, à titre d'essai et pendant un mois, à toute personne qui en fait la demande.

Passé ce délai, nous faisons recouvrer par la poste le montant de l'abonnement, à moins que le dernier des quatre numéros expédiés nous ait été retourné avec la mention : " Refusé ".

Toute personne qui, du 1^{er} avril au 1^{er} mai, prendra un abonnement, soit d'un an, soit de six mois, recevra tous les numéros de L'AIGLE déjà parus.

LA DÉCISION

DU

COMITÉ CENTRAL IMPÉRIALISTE

L'importance de la décision du *Comité Central* impérialiste lyonnais, au sujet de la conduite qu'auront à tenir demain tous nos amis politiques dans les élections municipales, ne doit échapper à personnes.

Elle a donné et elle donnera certainement lieu jusqu'au dernier moment aux commentaires les plus imprévus : on a cherché et on cherchera à en tirer les conséquences les plus favorables selon le parti qui la discutera.

Comme nous tenons essentiellement à ce qu'il n'existe aucun équivoque dans l'esprit de nos lecteurs, nous allons à notre tour expliquer le plus clairement et le plus nettement possible le vote rendu par notre *Comité Central*.

Disons tout d'abord que le *Comité Central* était composé des délégués des comités des six arrondissements de Lyon, avec pleins pouvoirs pour prendre telle décision qu'il conviendrait.

Quatre membres seulement se trouvaient absents au moment de la délibération.

La décision que l'on peut lire encore aujourd'hui en tête de nos colonnes, a été prise à l'unanimité des délégués présents.

Ces délégués étaient au nombre de seize.

Ces renseignements donnés, — renseignements qui affirment l'absolue validité du vote du 22 avril, — passons aux explications que nous avons promises à nos lecteurs.

L'entente des *Comités Impérialistes* avec les *Comités Royalistes* ne pouvait s'accomplir qu'à une seule condition :

La présentation sur une liste comique d'un nombre égal de candidats.

Comme il y avait à élire 54 conseillers municipaux, les impérialistes devaient en présenter 27 et les royalistes 27.

Ces derniers se refusant absolument à cet arrangement, prétendant qu'ils avaient déjà désigné leurs candidats dont il ignoraient, ont-ils dit, la nuance politique, le *Comité Central* a immédiatement rompu toute négociation et a pris sur le champ la décision que l'on sait.

Comme on le voit, cette décision était absolument correcte.

Pouvions-nous accepter en effet que les *Comités Royalistes* présentassent un nombre de candidats supérieur à celui que nous présentions nous-mêmes ?

Non ! Et il ne nous est pas venu à l'idée un seul instant de subir cette choquante inégalité, même si les *Comités Royalistes* avaient porté un seul candidat de plus que les *Comités Impérialistes*.

Nous sommes, Dieu merci ! un parti assez puissant aujourd'hui pour ne pas nous laisser imposer quelles conditions que ce soit.

Ce n'est d'ailleurs que sur les pressantes sollicitations de quelques-uns de nos amis que nous avons consenti à nous aboucher avec les *Comités Royalistes*, pour arriver, s'il était possible, à une entente.

Cette entente n'a pu se faire.
 Tant pis pour les *Comités Royalistes* !
 Tant pis surtout pour les contribuables lyonnais !

Notre indépendance, dans la lutte électorale, reste donc pleine et entière.

Et nous avouons franchement que nous n'en sommes pas trop fâchés.

Cette alliance entre impérialistes et royalistes, considérée même au point de vue du bien public, ne nous souriait que fort médiocrement.

Quoiqu'on ait crié sur tous les toits que les élections municipales n'étaient pas des élections politiques et que nous ne devions voir en elles qu'un moyen d'arriver à débarrasser Lyon des incroyables nullités qui jonglent depuis si longtemps avec les écus des contribuables, nous n'avons eu garde d'oublier que les conseillers qu'on va envoyer à l'Hôtel-de-Ville seront appelés dans peu de temps à nommer des sénateurs.

Voilà donc une opération on ne peut plus politique.

Or, faire passer des sénateurs, même un seul sénateur orléaniste n'entraîne pas du tout, oh ! mais pas du tout dans nos vues.

Nous avons trouvé qu'il y en avait suffisamment comme cela au Luxembourg, et que c'était un hors-d'œuvre d'enrichir leur collection en leur faisant cadeau d'un spécimen ou deux de leurs encombrants amis.

Voilà pourquoi l'entente momentanée entre impérialistes et royalistes nous choquait quelque peu, même à nombre égal de candidats.

Arrivons enfin à la décision du *Comité Central*.

Le *Comité* ne présentant aucun candidat, engage les impérialistes lyonnais à voter selon leur conscience.

Il ne leur conseille ni de s'abstenir, ni de porter leurs voix sur les candidats royalistes ; comme ils comprendront leur devoir, ils l'accompliront.

Ils ont pleine et entière liberté d'agir comme ils l'entendront.

Le *Comité Central* n'a entendu imposer ses volontés ou plutôt ses désirs à personne.

Encore une fois c'est à leur conscience seule que les électeurs impérialistes auront à obéir.

Leur indépendance est absolue ; qu'ils en usent à leur volonté.

Qu'on ne s'étonne pas si les *Comités Impérialistes* ne présentent aucun candidat.

Il est pleinement inutile de courir à un échec à peu près certain.

Arriver même à un succès partiel ne nous avancerait absolument à rien.

Tant que la majorité sera républicaine au conseil municipal, ce ne sont pas deux ou trois impérialistes ou royalistes, même quatre, qui empêcheront les fautes de se commettre et les imbécillités d'éclorre tout comme auparavant.

Le conseil municipal actuel compte d'ailleurs deux conservateurs dans son sein, et je ne vois pas jusqu'ici qu'ils aient pu s'opposer efficacement en quoi que ce soit aux inénarrables folies de la majorité.

Le temps n'est pas loin où nous aurons besoin de tous nos efforts pour entrer dans la grande lutte qui se prépare.

Ne divisons donc pas inutilement nos forces.

Restons indépendants.

Recueillons-nous.

Le combat sera rude ; la bataille acharnée.

Ce jour-là, nous nous compterons.

Drapeau au vent nous nous précipiterons dans la mêlée ardente, résolus à vaincre, quoiqu'il arrive, quoiqu'il en coûte, avec le ferme espoir qu'au sortir de la lutte, nous pourrions jeter ce cri triomphant :

VIVE L'EMPEREUR !

JACQUES.

LAMENTATIONS

I.

Seul, là-bas dans la nuit, le Maître
 Tristement veille sur Cahors ;
 Il fait un temps à ne pas mettre
 Un opportuniste dehors.

Il passe de grands bruits farouches
 Dans le fouillis des arbres noirs ;
 Le gaz plaque des lueurs louches
 Sur la boue âcre des trottoirs ;

Et la pluie affreusement cingle
 Les toits gris, tous embrouillardés,
 Harcelant comme à coups d'épingles
 Les noctambules attardés.

Or, tandis que par la nuit sombre
 La bise sanglotait, voilà
 Que tout à coup au fond de l'ombre
 Le Génois de bronze parla :

II.

— « O Cadurciens, que je m'ennuie
 « En serré dans vos monuments !
 « Sous votre ciel brouillé de suie
 « Que j'étouffe de baillements !
 « On ne sait pas comme il est rude
 « D'être éternellement ainsi
 « Effaré par la solitude
 « Et torturé par le souci !

« De plus en plus mon front s'enrouille,
 « A la pluie, au vent, au brouillard,
 « Tandis qu'en bas le peuple grouille
 « Et me contemple, l'œil hagard.

« Car lui parler n'est plus possible ;
 « Bronze muet, sans volonté,
 « Il me faut rester impassible
 « Dans ma morne immobilité.

III.

« Où sont mes succès de tribune
 « Et mes coups de gueule d'antan ?...
 « Je n'ai d'auditeur que la lune
 « Rasant l'horizon attristant.
 « Où sont-ils mes exquis cigares ?
 « Et ce peuple parfois grisé,
 « En foule accourant dans les gares
 « Pour voir mon wagon pavoisé ?
 « Où sont donc ces bravos superbes
 « Roulant en tonnerre à ma voix ?
 « Et vous, splendissantes gerbes
 « De mon Ville-d'Avray d'autrefois ?...

IV.

« Il ne me reste que la tombe,
 « Et ces souvenirs triomphants
 « Le voile de l'oubli qui tombe
 « Les porte en ses plis étouffants.
 « Le troupeau qui me doit sa graisse
 « Et que je menais au bâton,
 « Ces yeux dont j'ai rempli la caisse,
 « Ces politiques de carton.

— « Aujourd'hui qu'ils ont fait fortune, —
 « Ces moisis, sur mon monument
 « Me laissent bailler à la lune
 « Et me lâchent très carrément.

« Et c'est, dérision amère !
 « — Au lieu de Ranc, mon favori, —
 « Mon plus hypocrite adversaire,
 « Mon plus haineux, Judas-Ferry
 « Qui vient m'exhiber son échine
 « Et discourir sur ma vertu,
 « Avec des grimaces de fouine
 « Et des pleurs de saurien battu.
 « Mais depuis ce temps, le silence
 « S'est fait profond autour de moi.
 « L'oubli toujours plus sûr s'avance....
 « Car tu m'abandonnes, o toi,
 « Opportunisme, o race ingrate,
 « Pour qui jadis j'ai tant souffert !
 « Las ! seuls des chiens lèvent la patte
 « Contre mon monnument désert. »

Puis la voix se tut. L'ex-ministre
 Eut comme un long tressaillement,
 Il passa dans la nuit sinistre
 Un sourd et triste baillement.

EUGÈNE THURR.

AVANT LES ELECTIONS MUNICIPALES

LES DISCOURS DE PÉRIQUEUX

Ils ont visité la province, ces nobles ministres, ces citoyens illustres, l'honneur et l'espoir de la démocratie opportuniste. Ils ont daigné traverser leur bonne ville de Périgueux, offrir leur personne aux regards éblouis. Ils sont venus quêter les témoignages de l'admiration populaire.
 C'est le respect, sans doute, qui glaçait les lèvres du peuple. Il est resté froid devant ces majestés républicaines. A la vue des favoris de M. Ferry, il n'a pas battu des mains.

Devant ces hommes, qui portaient avec eux l'opportunisme et sa fortune, il est resté circospect et silencieux.

Était-ce quelque chose de grand qui passait ? Ferry, suivi de son escorte de sous-ministres et de sous-vétérinaires..., cette bande de cabotins en voyage..., voilà tout ce que la République peut offrir de majestueux et d'imposant à cette nation qui a connu les élégances royalistes, les grandeurs impériales, les splendeurs militaires du passé !

La troupe ministérielle n'était même pas au complet. Tirard, bijoutier en faux, ministre des finances, n'a point osé promener l'image de l'ignorance et du déficit dans le pays de M. Magne.

Campeon a eu la pudeur de ne point exhiber sa casaque rouge, à côté des uniformes de Daumesnil et de Bugeaud. Ce serviteur complaisant de la démagogie a rougi de paraître devant les bronzes vénérés des serviteurs de la patrie.

Ce que le chef du cabinet est venu chercher à Périgueux, c'est une tribune d'où il put jeter à la France entière ses déclarations. A Cahors, Gambetta le gênait ; il le dominait de son socle ; vivant, il l'avait accablé de sa supériorité ; mort, il continuait à l'écraser, à l'annihiler, à le rapetisser de sa présence. L'héritier de Gambetta a voulu se soustraire à d'importunes comparaisons... il en a trouvé, à Périgueux, de plus pénibles, de plus humiliantes.

Dans cette ville où le Français qui la visite pour la première fois, ne peut faire un pas sans saluer avec émotion quelque gloire nationale..., dans cette cité illustrée par l'héroïsme des soldats, le génie des penseurs, des écrivains, des hommes d'Etat..., en face des statues qui ont consacré ces grandes renommées..., il fallait de l'audace à un simple Ferry pour enfler sa voix et chanter ses propres louanges !

M. le président du Conseil a parlé..., on a remarqué que ce n'était pas tout-à-fait dans la langue de Michel Montaigne et de Fénelon.

Cet étrange homme d'Etat paraît s'inspirer, surtout en politique, de la maxime de Tibère ! « Qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner ». Mais il abuse de la dissimulation, au point de ne plus tromper personne.

On l'a traité un jour, en pleine Chambre, de « dernier des menteurs ». Le nouveau pontife de l'opportunisme s'efforce, chaque jour, de justifier davantage cette qualification, qui paraît destinée à l'accompagner dans l'histoire. Il personifie le mensonge sur la scène politique, comme Bazile, sur notre scène dramatique, personifie la calomnie. Dans ce voyage de Cahors et Périgueux, il s'est surpassé ; il a menti à tout le monde.

Il a MENTI à son parti, à la République tout entière, en exaltant la mémoire de son ancien rival. Tandis que ses yeux se mouillaient de larmes hypocrites, que sa voix s'attendrissait de feintes tristesses, son cœur exultait. Ce mort qu'il a couvert, hier, des fleurs de sa rhétorique emphatique et banale, il le hait de tout le ressentiment des mortifications qu'il a subies, des dédains qu'il a essuyés. Il a eu l'impudence de dire : « C'est contre Gambetta, pour diminuer une influence que l'on trouvait gênante ; c'est contre Gambetta, le premier, que le drapeau de la division a été levé. »

Et c'est lui, lui-même, lui, Ferry, qui a été l'âme perfide, l'inspiration occulte, le chef déguisé de la coalition, qui a renversé Gambetta du ministère... C'est lui qui a été l'artisan principal de cette division qu'il ose rappeler pour le déplorer. Voilà les fourberies, les palinodies que vous avez applaudies au banquet de Périgueux..., républicains de la Dordogne.

M. Ferry a MENTI aux maires de ce département, en affirmant la sollicitude de son gouvernement pour les intérêts de nos cultivateurs... (cette sollicitude ne s'est manifestée jusqu'ici que par une croissante augmentation de charges). Il s'est moqué des honorables représentants des communes, en leur indiquant, comme remède à la crise agricole, à la concurrence étrangère, à la cherté de la main-d'œuvre, à l'élévation du prix de revient, à l'exagération des impôts..., la création de chambres consultatives d'agriculture !

Il a MENTI aux instituteurs, quand il leur a annoncé « le temps prochain où le budget, se relevant de lui-même, permettra au gouvernement de les mettre tous dans la situation de dignité et d'indépendance qui leur est due ».

Si ses auditeurs n'avaient pas eu la langue enchaînée par la discipline universitaire, ils n'auraient pas eu de mal à lui répondre :

« Il est à souhaiter que le budget se relève de lui-même, car ce n'est pas notre politique qui le relèvera. Il fallait nous assurer l'indépendance et la dignité, depuis huit ans que l'opportunisme est aux affaires. Vous avez trouvé des milliards pour tracer des routes électorales, des centaines de millions pour payer vos créatures, fonder des banques tunisiennes et tonkinoises. Vous trouvez encore, à l'heure présente, 500,000 francs par jour à dépenser au Tonkin. Mais vous n'avez pu trouver et vous ne trouverez pas les quelques millions « qui doivent nous mettre dans la situation d'indépendance et de dignité qui nous est due ». Vous avez solennellement promis de nous rendre à nos supérieurs, à nos juges naturels... ; vous nous maintenez sous la servitude administrative. Vous avez fixé le chiffre de vos émoluments ; vous nous faites faillite, et vous tentez de nous abuser encore... Nous n'attendons plus rien de vous. »

M. Ferry a MENTI en promettant la révision sincère. « On ne nous soupçonnera pas, s'est-il écrié, d'être des révisionnistes par une constituante ou par l'appel au peuple. »

Non, le peuple ne vous soupçonnera pas de vouloir lui restituer la souveraineté que vous lui avez volée, de lui soumettre vos actes, de le prendre pour juge, de vous incliner devant ses décisions. Vous n'avez, pour accepter ce grand verdict national, ni les résolutions assez loyales, ni l'autorité assez forte, ni la conscience assez tranquille.

Vous vous défiez du peuple et vous le défiez. Vous l'insultez... chez lui !

Votre fameux programme n'est, après tout, que celui de Tartufe :

La maison m'appartient, c'est à lui d'en sortir.

Vous ajoutez : « Nous voulons la révision dans les termes mêmes de la Constitution. » Est-ce que l'article 8 de la Constitution ne permet pas de tout réviser, même l'opportunisme, même la République ? N'y a-t-il de révision légale que la révision qui respecte vos portefeuilles ? Etes-vous sacrés ?... Vous croyez-vous éternels ?... Pensez-vous que la France se laissera clouer au pilori de l'opportunisme ?

Enfin, M. Ferry a dit : « Les élections municipales seront hautement, universellement républicaines », — traduisez *opportunistes*. C'est une bravade à l'adresse des électeurs ; elle sera relevée comme elle le mérite.

« Je souhaite seulement qu'elles soient en même temps municipales. »

C'est précisément parce qu'elles seront municipales qu'elles ne seront point opportunistes. Les électeurs en ont assez de cette politique gaspilleuse, qui sacrifie les intérêts les plus évidents de leurs communes aux vanités, aux aridités, aux insanités du régime dont M. Jules Ferry est le représentant. Assez de centimes additionnels ! Assez de taxes ! Assez d'ignorance, de présomption, de prodigalité et de rapacité ! Oui, que les élections municipales soient avant tout municipales ! Le président du conseil a prononcé contre son parti un véritable arrêt d'exclusion.

Il faut souligner encore et retenir ses dernières paroles : « La confusion des idées, l'anarchie est plus fatale à la République qu'à tout autre gouvernement. »

C'est la conclusion du discours de Périgueux. Ce sera aussi la conclusion de cet article.

Lucien M.

LES COMITÉS IMPÉRIALISTES PARISIENS

A LEURS CONCITOYENS

Des élections municipales vont avoir lieu.

En principe, ces élections ne devraient avoir aucun caractère politique. L'honnêteté et l'aptitude à gérer les affaires municipales devraient être les seuls titres à exiger des candidats.

Mais la Constitution de 1875 en associant les conseillers municipaux à l'élection des sénateurs a introduit la politique dans ces élections.

Et d'ailleurs, l'incertitude qui pèse sur l'avenir ne donne-t-elle pas un caractère politique à toutes les manifestations du suffrage universel ?

Champions fidèles de la souveraineté des Peuples, les Bonapartistes ont leur ligne de conduite toute tracée.

Il existe un parti qui pour régir la France se réclame d'Hugues Capet et qui considère la Révolution française comme une révolte condamnable, dont le comte de Paris a demandé pardon à Frohsdorf, désavouant aux pieds du comte de Chambord et la conduite de son grand-père et le testament de son père.

Notre premier devoir est de combattre tous ceux qui, par l'espérance avouée ou par la neutralité bienveillante se rattachent aux Royalistes. Une intrigue ourdie, ou un marché conclu dans les couloirs du Parlement pourrait seul les imposer à la France.

Il est un autre parti qui ne désavoue pas la Révolution, mais qui en fausse les principes et la réduit aux mesquines proportions de ses appétits. Autant que les Royalistes, ces faux Républicains deviennent chaque jour plus antipathiques au Peuple.

Partout où vous ne pourrez pas donner votre suffrage à un candidat ouvertement Bonapartiste votez pour la souveraineté du Peuple. Votez pour un candidat qui demande la révision de la Constitution par une Constituante.

LES ORLEANISTES

ET LE VOTE DE DÉCHÉANCE DU 1^{er} MARS 1871

On se souvient, sans nul doute, que les élections de 1871 avaient envoyé à l'Assemblée de Bordeaux une majorité d'orléanistes et de légitimistes.

Les bonapartistes ayant été écartés du scrutin par le gouvernement républicain, la victoire avait été facile à nos adversaires, que le suffrage universel avait constamment repoussés sous l'Empire.

On peut donc dire que cette majorité avait été obtenue par surprise.

Tenus pendant vingt ans éloignés du pouvoir, ils avaient gardé une effroyable rancune contre le gouvernement tombé et ils devaient profiter de la première occasion pour mettre au jour leurs projets de basse et impuissante vengeance.

Joint à quelques exaltés du parti républicain et assurés de l'appui de M. Thiers, ils préparèrent, à huis clos, la prétendue déchéance de l'Empire.

Une première rédaction fut faite, qui se bornait à rendre la dynastie impériale responsable des désastres de la guerre.

Mais elle parut tellement fautive et tellement injuste, même aux ennemis de l'Empire, que d'assez nombreux députés refusèrent de la signer.

On la confia alors à la garde de M. Target, dont la haine de famille remontait à Napoléon I^{er}.

Celui-ci attendit, pour la présenter, qu'une séance orageuse éclatât dans l'Assemblée et permit ainsi de faire voter, par ses collègues, une proposition qu'ils désavouaient hautement, dans leur sang-froid ordinaire.

Le 1^{er} mars 1871, le député Bamberger fournit l'occasion si impatiemment attendue, en rejetant sur l'Empire seul les conséquences de la guerre.

M. Conti protesta en vain ; sa voix éloquente fut couverte par les vociférations et les aboiements enragés de la meute en furie.

La séance dut être suspendue.

M. Thiers, M. Target et M. Bethmont se rendirent immédiatement dans le cabinet de M. Grévy, qui les y conduisit avec une complaisance calculée, changèrent la première rédaction, déjà pourvue de quelques signatures, et y introduisirent la pensée de la déchéance, en la faisant apparaître dès la première phrase.

Cette seconde rédaction, rédigée déjà depuis plusieurs jours, ce qu'il est facile de voir au papier froissé, usé, maculé et terni, fut reportée sur un autre morceau de papier neuf.

Or, produit immédiatement à la tribune, ce document nouveau ne pouvait porter aucune signature.

Et lorsque M. Target, après avoir lu la motion, ajoute, selon le *Journal officiel*, les mots : ONT SIGNÉ, et lut les

vingt-six noms qui avaient approuvé la première rédaction, il faisait plus que de mentir, il se rendait volontairement auteur d'un faux.

Car, encore une fois, ce n'est pas la rédaction nouvelle qui était signée, mais l'ancienne.

En outre, deux des signataires de la première motion protestèrent contre la seconde, et deux autres membres n'avaient signé ni la première, ni la seconde.

Voici le texte de cette seconde motion, avec les noms des signataires de la première, qui se bornait à rejeter sur la dynastie impériale les conséquences de la guerre :

« L'Assemblée nationale clôt l'incident et, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie et en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de la dynastie déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démantèlement de la France. »

ONT SIGNÉ :

TARGET, BETHMONT, BRISSON, RENÉ BRICE, CH. ROLLAND, EUGÈNE TALLON, DUC DE MARMIR, PRADIE, RICORD, GÉRARD, LAMBERT-SAINTE-CROIX, WILSON, CHARLES-ALEXANDRE BARAGNON, LÉON SAY, VICTOR DE LAPRADE, LOUIS VIENNET, FAREY, F. DUPIN, MARCEL BARTHE, COMTE D'OSMOY, WALLON, CH. RIVES, COMTE DE BRETTE-THURIN, VILLAIN.

Comme il est aisé de le constater, royalistes et républicains s'étaient unis dans la même pensée et dans la même haine, pour commettre la plus lâche ineptie et l'action la plus vile et la plus fautive dont puissent se rendre coupables des hommes politiques envers des adversaires impuissants et malheureux.

Car ils le savaient bien alors, et ils le crient assez haut aujourd'hui, c'est à la République seule que la France est redevable de la perte de nos deux provinces, tandis que l'Empire lui a donné trois départements.

Associés jadis contre nous, dans la même vengeance, orléanistes et républicains doivent être, aujourd'hui, enveloppés par nous dans le même mépris.

Nous aurons, d'ailleurs, occasion de nous occuper encore d'eux très prochainement et de feuilleter au grand jour les pages de l'histoire où sont relatés leurs édifiants exploits.

Car nous ne sommes pas au bout du rouleau. Nous ne faisons même que commencer.

SERPE.

SAVARY (1)

L'élection de la Nièvre. — Le Papier Girerd. — Déclaration des Ministres. — Intervention de M. Rouher. — Incident Gambetta. — Réponse de M. Rouher. — Cloture de l'incident.

M. de Bourgoing, candidat de l'Appel au Peuple dans le département de la Nièvre, avait été élu le 24 Mai 1874, par 37,568 voix, contre 32,499 à M. Guérin radical, et 4,575 à M. de Pazzis, sur 96,628 électeurs inscrits.

Plus tard M. Savary, dans son rapport, enleva quelques voix à M. de Bourgoing, en ajouta quelques autres à M. Guérin, et modifia comme suit le résultat de l'élection :

Nombre de votants.....	74.512
Bulletins nuls.....	267
Suffrages exprimés.....	74.245
Majorité absolue.....	37.123
MM. De Bourgoing.....	37.486
Guérin.....	37.128
De Pazzis.....	4.575

Ainsi, malgré les rectifications M. de Bourgoing, avait obtenu 363 voix de plus, que le chiffre requis pour la majorité absolue.

Comme il fallait à tout prix invalider le nouveau député dont l'élection venait d'affirmer tout à coup, le réveil de l'opinion publique en faveur d'un parti qu'on croyait sinon mort, du moins totalement impuissant, on prépara une de ces odieuses machinations qui suffisent à vouer pour jamais au mépris public, les individus qui ne craignent pas d'y tremper les mains.

Le 9 juin 1874, le citoyen Cyprien Girerd, monta à la tribune et demanda à poser une question aux ministres de la justice et de l'intérieur.

Nous lui laissons la parole :

M. CYPRIEN GIRERD. — Tout récemment, il y a quelques jours, dans un compartiment de chemin de fer... (exclamations prolongées à droite), dans un wagon de première classe... (rires à droite), on trouvait un document qui apparaissait comme ayant une importance sérieuse ; ce document fut remis à M. Levailant, rédacteur en chef d'un journal qui se publie à Nevers. M. Levailant crut devoir m'apporter lui-même ce document, il l'a remis entre mes mains.

« Voici comment cette pièce est conçue :

« Recommandez bien à tous mes amis, surtout à ceux qui sont investis de fonctions municipales ou administratives, d'appliquer tous leurs soins à nous gagner le concours des officiers retraités ou autres, fixés dans la Nièvre. Vous pouvez leur assurer que nous sommes en mesure de les pourvoir avantageusement quand on créera les ordres de l'armée territoriale ou de leur obtenir tout autre emploi ou faveurs, s'ils veulent aider de leur influence la candidature Bourgoing (mouvement). »

Un membre à droite. — La signature ?

M. CYPRIEN GIRERD. — « ...qu'on s'inquiète de leurs vœux, de leurs désirs, de leurs réclamations ; beaucoup d'entre eux n'ayant pas reçu la récompense qu'ils pouvaient espérer sous l'empire pour leurs services, promettez tout redressement à cet égard ; notez soigneusement aussi tous ceux qui nous sont hostiles ou seulement indifférents. »

« Ci-joint note des noms et adresses des officiers payés par recette de la Nièvre, fourni par finances. »

« 2 mai 1874. »

Plusieurs membres. — La signature ?

M. CYPRIEN GIRERD. — Attendez.

Ce document Messieurs à un certain encadrement.

En tête, tout d'abord, on est frappé de l'inscription que voici, écrite à gauche de la page en caractères d'imprimerie et encre bleue :

« COMITÉ CENTRAL DE L'APPEL AU PEUPLE »

« PARIS »

Puis, un peu au dessous, et au milieu de la page :

« NOTE POUR L. B., 17. »

Un peu de côté, à gauche :

No 142. — REG. D. »

Au bas, une signature que je ne chercherai pas à déchiffrer....

Plusieurs membres du côté droit. — Si ! si ! cherchez !

M. HAMILLÉ. — Au contraire, il faut chercher à la déchiffrer !

M. CYPRIEN GIRERD. — ...et enfin messieurs, à côté de la signature, un cachet avec l'exergue : « Comité Central de l'Appel au Peuple, Paris. »

Puis l'orateur s'attache à démontrer l'importance du document et appeler l'attention du Gouvernement et de l'Assemblée sur ce point, un bureau de cette même Assemblée étant saisi de la vérification des pouvoirs de l'honorable M. de Bourgoing.

(1) Voir le numéro du 29 Avril.

Il demande enfin à M. le ministre de l'intérieur s'il a autorisé cette association politique, qui a pris pour titre : *Comité central de l'appel au peuple*; et au ministre de la justice, s'il a commencé des poursuites et ouvert une enquête.

M. TAILHAND, *Ministre de la justice*, déclare qu'il a eu seulement connaissance de ce document dans la matinée, et qu'il a sur le champ transmis à divers Procureurs généraux des instructions, les invitant à ouvrir immédiatement une information, à l'effet de s'éclairer sur l'exactitude des faits qui viennent d'être dénoncés à la tribune.

Il assure enfin que, s'il y a délit, il saura faire respecter la loi, et que l'Assemblée peut s'en reposer entièrement sur sa vigilance et sur sa fermeté.

M. ROUHER demande alors à interpeller le Gouvernement.

Après quelques difficultés, M. le Président, ayant consulté l'Assemblée, accorde la parole à M. Rouher.

M. ROUHER, déclare que c'est dans le trajet de Paris à Versailles, qu'il a eu connaissance du document.

Si M. Girard n'avait pris l'initiative d'adresser une question au Gouvernement, c'est lui-même qui l'aurait prise.

Il doute de l'authenticité du document, et déclare que pas plus que lui, M. de Bourgoing n'a eu connaissance de l'existence de cette pièce.

Rien ne démontre donc que ce ne soit pas là, une manœuvre contraire à son but apparent.

L'orateur réclame, lui aussi, des poursuites. Il sera le premier à blâmer énergiquement ceux qui auront fabriqué cette pièce, si l'authenticité en est démontrée. Il affirme en tous cas, que M. de Bourgoing n'en a pas eu connaissance et qu'elle n'émane d'aucun de ses amis.

Lorsque le résultat des investigations de la justice sera connu, il viendra à la tribune en tirer les conséquences.

M. DE FOURTOU, *ministre de l'intérieur*, déclare, comme son collègue de la justice, qu'il n'a pas connaissance de l'existence d'un *Comité central de l'appel au peuple*, mais que, si le fait est exact, ce comité sera rigoureusement poursuivi.

M. GAMBETTA cherche à faire valoir le langage tenu par le rédacteur du *Comité central de l'appel au peuple*, et les tendances du ministre des finances, à garnir l'administration de créatures bonapartistes.

Il voit dans la circulaire du comité bonapartiste, la complicité coupable de certains agents de l'Etat, pour une certaine faction.

Il termine en disant que, puisque M. Rouher a donné rendez-vous à ses collègues, au jour où l'enquête serait apportée à la tribune, il ne demande qu'une chose, c'est que le rapport de M. le Ministre soit assez complet pour pouvoir être discuté.

M. ROUHER répond à M. Gambetta, qu'il tiendra parole, et qu'il sera plus exact qu'il ne l'a été lui-même, en ce qui concerne les nombreuses attaques que les rapports de diverses commissions d'enquête de l'Assemblée ont dirigées contre lui.

M. DE CISSEY, *ministre de la guerre*, tient à dégager complètement les officiers des corps de troupes de toutes communautés avec les officiers en retraite.

M. GAMBETTA, vient répondre aux accusations de M. Rouher, et par suite de la violence de son langage et de ses grossières insultes, se fait rappeler deux fois à l'ordre.

Pendant quelque temps, un tumulte épouvantable règne dans l'Assemblée.

Le Président déclare enfin, que l'incident est clos.

Au prochain numéro, rapport de M. de Choiseul sur l'élection de la Nièvre, et adoption des conclusions du bureau demandant une enquête parlementaire sur les faits de l'élection.

JACQUES.

PURÉE D'ÉPURÉS

Voilà maintenant les effeuillés de Château-Gontier qui s'en mêlent !

Oh ! mais qu'on se rassure, ceux-là n'ont séduit personne, pas même leurs auditeurs ; ils n'ont fait l'apologie d'aucun meurtre ; ils se sont simplement permis une superbe escapade à travers les sentiers embaumés (!) de la politique opportuniste.

Oyez plutôt.

Le 30 mars dernier, le Comité républicain de Château-Gontier, tenait sa première réunion plénière, dans le propre logis du second adjoint au maire.

Pour embellir quelque peu leur *sociabilité*, les membres du comité invitèrent à leur réunion tous les fonctionnaires, y compris le Tribunal.

Les fonctionnaires renacrèrent, mais le Tribunal ne renacra point.

Sauf son président, il se transporta sur les lieux, comme on dit au palais.

Et on put voir autour de la table du comité républicain de Château-Gontier s'épanouir les visages du citoyen procureur de la République Onfroy, des citoyens Jules Collin (Stanislas) et Chauveau, que c'était comme un bouquet de fleurs !

La discussion ouverte, le jeune Chauveau proposa d'infliger une amende à tout membre du comité qui, sans raison valable, s'abstiendrait d'assister aux séances.

La proposition n'eut pas même un succès d'estime.

Pauvre Chauveau !

Tout-à-coup il se passa un fait extraordinaire, un fait inouï, un fait sans précédent jusqu'ici à Château-Gontier, depuis que le ministre Martin y avait envoyé son procureur de la République Onfroy !!!

Celui-ci en effet ouvrit la bouche et.... parla !!!

Personne au palais n'avait encore entendu le son de sa voix.

Les assistants en furent donc positivement ahuris.

Et maintenant je demanderai à Martin ce qu'il compte faire.

Car il me semble que certain jour, certain ministre est monté à certaine tribune et a proclamé bien haut que les magistrats devaient s'abstenir scrupuleusement de toute ingérence dans la politique et qu'il leur était notamment interdit de se mêler à AUCUN DEGRÉ aux luttes électorales.

C'est bien cela, n'est-ce pas, Monsieur Martin ?

Alors, qu'allez-vous mijoter ?

Qu'est-ce qu'on va faire à ces tous petits magistrats de Château-Gontier ?

Eh !... Eh !...

Drôle ça !... pas vrai ?... Pas de place à la cour de Cassation ?

Non !... Allons tant pis !

Ce sera pour une autre fois.

LATOQUE.

L'ESPIÈGLE FERRY

Le boulanger Ferry vient de faire la bête une fois de plus. On sait que, dans le courant de mai, devaient avoir lieu à l'Hippodrome de Paris, une course de taureaux et une fête organisée par la Duchesse de Castries, au profit de l'œuvre de la charité maternelle.

Les dispositions avaient été prises de telle sorte, que ni les taureaux, ni les chevaux ne couraient aucun danger. M. Camescasse avait donné une permission provisoire à Madame la duchesse de Castries.

Mais, mercredi, Ferry et Rousseau ont opposé leur veto et la fête n'aura pas lieu.

Pourquoi ?

Est-ce, parce que ses caisses sont vides, que Ferry se refuse à ce qu'on emplisse un peu celle des pauvres ?

Serait-il vexé par hasard de ce que la fête n'ait pas été donnée à son bénéfice ?

Ou bien Rousseau, le beau Rousseau, le pschutteux Rousseau, la clef des cœurs Rousseau serait-il jaloux des effets de torse auxquels allaient se livrer ces torréadors de l'Hippodrome.

C'est peut-être toutes ces raisons-là qui ont motivé le refus du boulanger Ferry et du garçon-coiffeur Rousseau.

Et puis, savez-vous, ça va faire rager les aristos !

Je parie même que c'est cette dernière considération qui a décidé nos deux gargotiers opportunistes.

Près de deux cent mille francs allaient tomber dans l'escarcelle des pauvres.

Eh ! bien, de par l'imbécile fantaisie de Ferry et de Waldeck, ils auront simplement le droit de se fouiller et d'amasser dans leur cœur un peu plus de haine contre les gardes-chiourmes de Marianne.

Ah ! la haine, ils n'en auront jamais assez, les pauvres gens !

Et pourtant, qui sait ?

JEAN RIS.

L'Exposition de Calcutta vient de se terminer par la distribution des récompenses.

Dans la section française, ce sont les ateliers Décauville aîné, de Petit-Bourg, près Paris, qui ont été le plus souvent nommés : ils ont obtenus cinq récompenses et entre autres le premier prix des chemins de fer portatifs, en battant six concurrents anglais. A la suite de ce succès, les ateliers de Petit-Bourg ont obtenu un ordre considérable du gouvernement anglais.

REMÈDES MATTÉI Lyon. — Seul dépôt.

Ph. BERTRAND, Pl. Rep. 55.

Le Gérant, GUILBAUD.

Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

MAISON F. JAVIN

8, rue Lafont, LYON.
Musique Française et étrangère,
CLASSIQUE & MODERNE

Grand abonnement à la lecture musicale à des conditions très avantageuses.

Grand choix varié de Pianos des meilleures Maisons de Paris

HARMONIUMS

pour églises et salons
Vente et location à des prix très modérés..

PRIME A NOS ABONNÉS

LES
Bienfaits de l'Empire

Histoire populaire du règne de
NAPOLEON III.

NOUVELLE ÉDITION

Suivant convention et afin de propager cette intéressante brochure, nos abonnés et lecteurs qui en feront la demande la recevront franco, aux conditions suivantes :

1 exemplaire	0 f. 30
2 —	0 55
3 —	0 85
12 —	3 25
50 —	11 —
100 —	20 —

Adresser les demandes en timbres de 15 centimes ou mandats-postes aux bureaux du Jo. real, 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, et à M. A. BRADIER, rue Bréa, 17, Paris.

POUDRE MAZADE ET DALOZ

La seule infatigable pour détruire les
CAFARDS
S'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et eau.
Chez M. les Pharm., droguistes et épiciers

GRAINS DE BAREZIA

pour détruire les
RATS
14, rue d'Algérie, ph., drog., épici.

Exiger un rat sur la boîte.

GRAND MANÈGE LYONNAIS

37, Rue Montbernard, 37

(Près l'avenue de Noailles)

LEÇONS collectives pour dames, de 2 à 3 h. du soir.
LEÇONS collectives pour MM., de 7 à 8 h. du matin.
LEÇONS collectives pour MM., de 4 à 5 et 8 à 9 h. du soir
VENTE de chevaux à la commission, Pension et Dressage
SERVICE TÉLÉPHONIQUE à la maison.

PHARMACIE MODERNE

DE LYON

5, rue Ste-Catherine, 5

est la Maison qui vend le meilleur marché de toute la région
C'est la plus vaste, la plus connue et la plus populaire de tout Lyon.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Huile de foie de morue pure 2 f., 2 f. 50 et 3 f. le lit.	Tisane de Buchet 0 f. 10 le paquet pour un litre.
Sirop de protoiodure de fer 4 f. »	Salsepareille, excellent dépuratif 4 f. kilog.
Sirop antiscorbutique pour les enfants, 3 f. »	Sirop de bourgeons de sapin, 3 f. le lit
Sirop d'écorces d'oranges amères 3 f. 50 »	Sirop de Raifort iodé 4 f. »
Vin de quinquina jaune au malaga ; selon l'âge des vins. 3 f., 4 f. et 4 f. 50	Cent capsules de goudron pur, préparées dans nos laboratoires. 1 franc.
Vin de quinquina jaune au Bordeaux ; selon l'âge des vins. 3 f., 4 f. et 5 f. le lit.	Extrait de quinquina jaune, pour faire un litre de bon vin de quinquina. 1 franc.

Les ordonnances sont tarifées 40 % au dessous des prix ordinaires.

On délivre gratuitement à la Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue Ste-Catherine, un billet partiel de la Loterie des Arts décoratifs pour le prochain tirage, pour tout achat, quel que soit son importance.

A VENDRE DE SUITE

UN

CARROUSEL

dit Chevaux de Bois

Avec accessoires, le tout en parfait état. Prix très Modéré.

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5986.

SPECIFIQUE

BARRAL

contre

la rage des dents,

leur conservation et

le raffermissement

des gencives.

Prix : 2 fr.

PHARMACIE BARRAL

22, Cours Vitton, 22, Lyon

PASTILLES

DIGESTIVES

contre

les maux d'estomac,

aigreurs, vomisse-

ments et les diges-

tions douloureuses.

Prix : 1,50

MAISON DE SANTÉ

du D^r Courjon, à Meyzieu

(PRÈS LYON)

Cabinet à Lyon, r. de la Barre,

14, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.

Maladies nerveuses, paralysies,

affections chroniques.

ENSEIGNES SUR CALICOT

Toutes dimensions, exécution rapide

AFFICHES POUR ÉTALAGES. — ÉCRITEAUX EN TOUS GENRES

CARON, rue Tupin, 19

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PHOTONATURE

Anonyme au capital de 350.000 francs

Maison du Palais-Royal, près le pont Tilsitt. Entrée rue du Plat, 2. Ancienne Photographie Armbruster.

Portraits de toute grandeur, Vues, Tableaux, etc., par les procédés de **PHOTONATURE** et d'**HELIOCHROMIE** donnant les tons et la couleur. Portraits artistiques en photographie, Reproduction, etc. Exposition permanente des produits de la Société. ENTRÉE LIBRE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

BAINS DES TERREAUX

RUE SAINTE-MARIE, 5

LAURENÇON, pharmacien, directeur-propriétaire

HYDROTHERAPIE-DOUCHES, avec tous appareils. NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. — Bains ordinaires médicaux, de caisse et tous les Bains de vapeur. — Pulvérisations et inhalations médicales. — Louis GOSS, pédicure. OPÉRATIONS EN VILLE.

PARAITRA PROCHAINEMENT

LE

PETIT GUIDE

DE

L'Etranger à Lyon

1884

CONTENANT : Plan de Lyon. — Nomenclature des rues, avec leurs tenants et aboutissants. — Tarif des voitures de place. — Indicateur du Service des Omnibus et Tramways de Lyon, Chemins de fer (aller et retour dans un rayon de 40 kilomètres), Bateaux, etc. — Noms et adresses des commissionsnaires, voituriers, localités desservies, dates, lieux et jours de départs.

NNONCES

Reques exclusivement à l'AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14